

Adresse : 100 rue Louis
Landi 30G00 Nîmes Mail :
[contac.char@dso.ifac.asso.](mailto:contac.char@dso.ifac.asso.fr)
[fr](mailto:contac.char@dso.ifac.asso.fr) Téléphone :
06.GG.38.72.63



Projet Pédagogique

1. Présentation de l'organisateur et du PEDT de la collectivité	p3
a. L'institut de formation d'animation et de conseil(IFAC	p3
b. l'IFAC à Nîmes	p3
c. le projet éducatif territorial	p3
D. Organigramme	p4
2.Présentation des collectifs de mineurs (ACM)	p5
a. le public	p5
b. les équipements structurants	p6
c. période de fonctionnement	p6
d.la composition de l'équipe	p6
e. les protocoles d'accord individualisés	p7
f. les moyens financiers	p7
3. Projection des objectifs	p7
a.objectifs éducatif généraux	p8
b.objectif pédagogique	P8
c.maternelle	p8
d.primaire	p9
d.les critères d'évaluation	p10
a.maternelles	p10
b.primaires	p11
E.évaluation	p12
méthode utilisées	p12
conclusion	p12
4 Fonctionnement des ACM	p13
5 Une journée type et ses besoins	p14
Les différents temps quotidiens détaillés	p16
6 Les activités proposées	p17
7 Fonctionnement de l'équipe pédagogique	P19
8 fiche poste directeur	p21

1. Présentation de l'organisateur et du PEDT de la collectivité

A.L'Institut de Formation, d'Animation et de Conseil (IFAC)

l'IFAC, créé en 1975, est ainsi un carrefour d'échanges et de partenariats avec les élus, les professionnels et les habitants d'un territoire pour l'éducation permanente de tout le monde, le développement des services à la population et le concours à l'initiative locale

Attaché à sa vocation associative et impliqué dans l'économie sociale, la priorité de l'IFAC est la qualité de ses actions.

L'IFAC est une association nationale à but non lucratif, à vocation éducative, sociale et territoriale. Elle se situe parmi les acteurs majeurs de l'éducation populaire depuis 1975, avec une vision pratique dans la réponse aux besoins des personnes, de la petite enfance et du troisième âge.

Elle est structurée en réseau national d'échange et de partage entre les élus locaux, les acteurs de la société civile et la population.

Après plus de 30 ans d'activité, l'IFAC intervient dans plus de 200 structures d'animation partout en France.

b. L'IFAC à Nîmes

Depuis 2003, la ville de Nîmes a confié à l'IFAC (dans le cadre d'un marché public) la gestion de ses 13 ALSH.

Depuis 2025, la ville de Nîmes a procédé à un renouvellement du marché pour 4 ans. Dans le cadre de celui-ci la ville a décidé de ne plus sectoriser la ville en 3 lots.

Les piliers majeurs définis par l'IFAC sont :

- Garantir sécurité et bienveillance
- Promouvoir le libre arbitre et les initiatives
- Agir en complémentarité et accompagner
- Éduquer à la citoyenneté et responsabiliser.

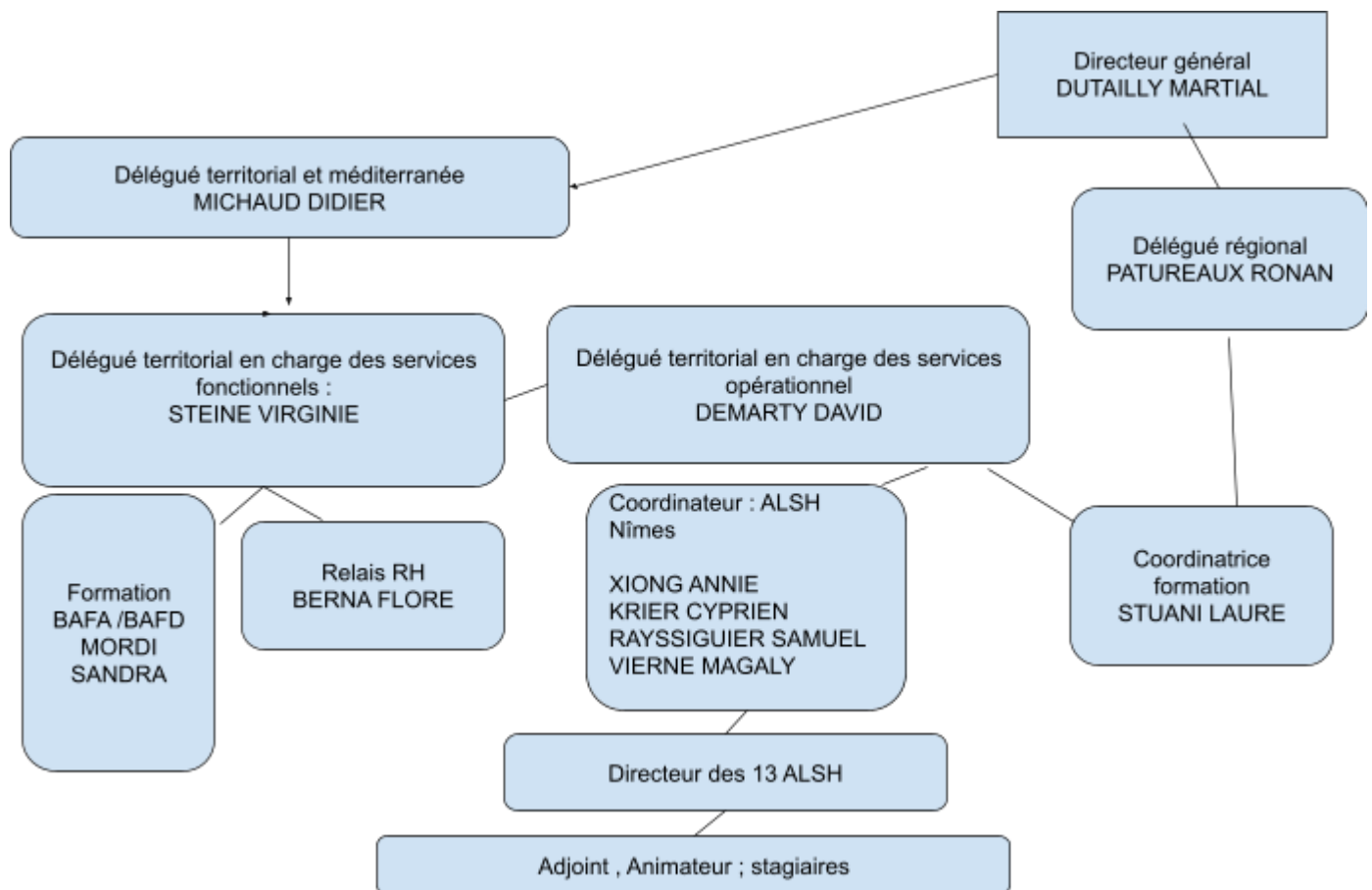
C. Le Projet Éducatif Territorial (PEDT)

Le **PEDT** organisé dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Il est l'expression écrite de la politique éducative partagée, conduite à l'échelle de la ville, qui s'attache à mettre en cohérence l'action de l'ensemble des acteurs.

Le **PEDT** se fonde sur **4 principes majeurs** :

- Territorialité
- Convergence
- Globalité
- Équité

D.Organigramme



2 / Présentation des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)

B. Le public

La structure a une capacité de 50 enfants les mercredis et petites sessions (soit 25 enfants maternels et 25 en primaire) et (50 pendant les vacances d'été).

L'accueil de loisirs fonctionne en accueil direct, sans hébergement, et accueille les enfants de 3 à 13 ans, répartis en deux tranches d'âge : les maternelles (3 à 5 ans) et les primaires (6 à 13 ans).

Les publics diffèrent des vacances et en temps périscolaire. De même pour les fréquentations matin/après-midi. En période de vacances, le taux de fréquentation est plus haut l'après-midi que le matin cependant en temps périscolaire il y a plus d'enfant le matin que l'après-midi.

Les mercredis, nous avons un public provenant de toute la ville. Les enfants font majoritairement des activités extra-scolaires.

Nous mettons en place un accueil fonctionnel permettant aux enfants d'accéder à des espaces de jeux sécurisant. Ce cadre permet d'être à l'écoute de l'enfant en cas de besoin (rappel de règles de vie, gestion de conflits...)

Les sessions de vacances, il y a peu de fréquentation le matin. En effet, ce public correspond à des familles dont les parents travaillent que le matin. Les enfants de l'après-midi viennent majoritairement pour un accès aux loisirs.

Les enfants âgés de 3 à 13 ans sont mélangés en temps d'accueil, cette organisation qui a pour objectif premier d'être fonctionnel a permis aux enfants de favoriser l'entraide et de la coopération entre plus petits et plus grands.

B . les équipes structurants

L'Accueil Collectif de Mineurs de René Char est doté de différents espaces mutualisés avec l'école tels que le terrain sportif, la cour. Ces espaces sont utilisés par les 6/13 ans.

Nous avons à notre disposition

- Une salle polyvalente
- 3 salles d'activités
- L'espace informatique
- 2 salles de sieste
- Le city stade et les cours.

L'accueil des maternels se fait dans la salle d'accueil ou à l'extérieur. Nous avons cinq espaces, deux salles d'activités, un dortoir, un espace lecture et la cour.

Les tables sont adaptées à l'âge des enfants, dans chaque salle, des pôles ont été mis en place avec un coin coloriage, un coin construction, un coin lecture et un coin dînette/voiture. Nous avons la volonté de rendre l'enfant acteur de ses loisirs, que les enfants puissent choisir seuls les jeux de sociétés, les puzzles.

C . Période de fonctionnement

L'ACM René Char accueille le public tous les mercredis et toutes les vacances scolaires, hors mi 1 semaine aux vacances de Noël et jours fériés.

D. Les protocoles d'accord individualisés (PAI)

Cette action permet de favoriser l'accueil d'enfant porteur d'une maladie, allergie.

L'assistant sanitaire récupère la fiche sanitaire (donnée par la famille) détaillant l'affection de l'enfant, les symptômes qu'il peut avoir et surtout comment réagir à une éventuelle crise.

Joint à cette fiche sanitaire, l'ordonnance du médecin qui nous détaille les gestes à suivre ou de médication (si nécessaire). Les dossiers PAI sont transmis par la mairie, cela évite aux parents de faire un double travail.

E . La composition de l'équipe d'animation

L'équipe est composée de :

- Kebdani Wassila BPJEPS
- Bernet Bernet BAFA
- RAZAO Isabelle BAFA
- Sonny Romero BAFA

F. Les moyens financiers mis à disposition

Notre budget pédagogique varie selon la fréquentation de la structure, nous disposons de :

- **1,35** euros par enfant et par demi-journée les mercredis pendant les vacances scolaires.

À partir de janvier 2022, le budget passe à **2 euros**.

Gratuité pour les piscines de la ville de Nîmes : (Pablo Neruda, Fenouillet, Iris et Aquatropic) et des structures tels que les complexes sportifs (Marcel Rouvière, la Bastide, ...)

Contrat Enfance Jeunesse

Le contrat Enfance Jeunesse est un contrat d'objectifs et de financement passé entre une Caf et une collectivité locale, la ville de Nîmes, afin de développer et optimiser l'offre d'accueil des enfants jusqu'à 17 ans, et de coordonner les politiques enfance et jeunesse.) l'IFAC dispose de financement CEJ pour nous mettre à disposition des ateliers ressources et culturel.

Le financement du CEJ est utilisé aussi pour des événements inter ALSH tels que les droits des enfants, les séjours accessoires et autres événements.

3 Projection des objectifs

A objectifs éducatifs généraux

- **Promouvoir l'éducation tout au long de la vie** , *offrir à chaque individu la possibilité d'apprendre de se former et de s'épanouir dans une démarche éducative continue* .
- **Favoriser l'accès à l'autonomie** , à la prise de responsabilité et à la participation active .
- **favoriser le vivre ensemble** , la citoyenneté et l'inclusion .

B Objectif pédagogique généraux

- Encourager l'autonomie et la prise d'initiative
- Permettre à chacun de développer ses savoirs et ses compétences et son épanouissement personnel .
- Apprendre à vivre en collectivité et respecter les règles de vie .

Pour les maternelles (3-5 ans)

B Objectif pédagogique 1: Renforcer l'autonomie de l'enfant dans les gestes de la vie quotidienne :

l'enfant est capable de s'habiller et se déshabiller seul(manteau , chaussure,tablier .)

l'enfant range ses affaires et son espace de travail après chaque activité .

l'enfant choisit et organise ses activités en autonomie pendant les temps libres .

l'enfant réalise des gestes simples d'hygiène (se laver les mains , utiliser le mouchoir) sans aide .

l'enfant participe à des décisions collectives simples (ex choisir un jeu , décider de l'ordre de passage.)

C Objectif pédagogique 2: Construire les bases de la vie en collectivité

l'enfant partage son matériel et les espaces de jeu.

l'enfant attend son tour et respecte le temps de paroles des autres.

l'enfant coopère lors des activités collectives (jeux ateliers) en participant activement.

L'enfant prend des responsabilités simples (rangée , distribuer du matériel , aider un camarade .

Pour les primaires (6-13 ans)

C Objectif pédagogique 1: Consolider les apprentissages fondamentaux tout en développant l'esprit critique et la curiosité.

l'enfant participe à des ateliers de lecture , de jeux éducatifs.

l'enfant pose des questions et formule des hypothèses pendant les activités de découverte .

l'enfant réalise des activités de groupe (jeux de société , défis , constructions) en appliquant des consignes et en respectant les règles .

l'enfant réfléchit à ses choix et actions (ex stratégie dans un jeu , organisation d'un atelier).

Objectif pédagogique 2 : Favoriser la coopération et le travail en groupe pour apprendre à s 'entraider, partager .

l'enfant participe activement à des jeux ou activités collectives en respectant les règles et les rôles de chacun

l'enfant écoute les idées et propositions des camarades et y répond de manière constructive

L'enfant propose son aide à un camarade qui rencontre des difficultés pendant une activité .

l'enfant partage son matériel et les ressources avec les autres de manière équitable.

D les critères et indicateurs d'évaluation

Maternelles 3-5 ans

Objectif pédagogique	Critères	Action à mettre en place	Indicateurs d'évaluation
Encourager l'autonomie	l'enfant s'habille seul range ses affaires , utilise le matériel sans aide	organisation des espaces et matériel accessible créer des coins d'activité autonomes	10 enfant sur 20 utilisent les coins d'activités et les espace de jeu
	l'enfant choisit une activité de manière autonome	varier les types d'activité créatives 'motrices, sensorielles , lecture ou jeux de construction	10 enfant sur 20 participe aux diverses activité
	l'enfant suit les instructions données sans aide répétée	donner à la fois une consigne	10 enfant sur 20 comprennent les consigne sans répétée
	l'enfant participe au temps de vie quotidienne (débarrassage de la table)	organiser les moments fixe pour le rangement , le lavage de main , le passage au sanitaire	18 enfant sur 20 participe aux rangement de la vie quotidienne

Primaires 6-13 ANS

Objectif pédagogique	Critère	Action à mettre	Indicateurs
----------------------	---------	-----------------	-------------

		en place	d'évaluation
Consolider les apprentissages fondamentaux tout en développant l'esprit critique et la curiosité.	les enfants proposent-ils des solutions ou des idées	proposer des activités d'écriture , calcul ,expérience scientifique adaptées à chaque niveau.	10 enfant sur 20 propose des solutions
	les enfants posent-ils des questions et donne-t-il leur avis sur les différents sujets abordés	Introduire des situations ou problèmes pour encourager l'enfant à trouver des solutions .	10 enfant sur 20 pose des questions sur les diverses situation rencontré
	les enfants sont-ils en capacité d'utiliser différent support pour découvrir et enrichir ses connaissances	mettre à disposition différents support livres, jeux , expériences simple , matériel créatif	10 enfant sur 20 utilisent les supports
Favoriser la coopération et le travail en groupe pour apprendre à 'entraider, partager .	les enfants arrivent-ils à coopérer entre eux et trouver des solutions	organiser des activités collectives et coopératives (jeux de groupes ,construction collectives atelier de création)	10 enfants sur 20 coopérer entre eux
	les enfants sont-ils encouragé pour échanger sur diverse sujets	mise en place de temps de paroles pour que chaque enfant exprime ses idées et écoute celle des autres	10 enfant sur 20 propose d'échanger sur diverses sujet et projet commun
	les enfants proposent -ils de construire leur propre règle de vie	mettre en place les règles collectives les consignes avant chaque activité (feuille , image , autocollant)	10 enfant sur 20 propose des règles de vie

E : Évaluation

l'évaluation va permettre de vérifier si les atteintes des objectifs ont été respectées , en proposant diverses activités autour de thématiques différentes pour que chaque enfant puisse trouver sa place.

Les animateurs jouent un rôle central : ils accompagnent les enfants dans la réalisation de leurs projets ; proposent des activités et les encadrent , et restent à leur écoute .

Méthodes d'évaluation utilisées

Observations directes quotidiennes du comportement et des acquisitions des enfants.

Retours des enfants lors des temps de parole ou des bilans d'activité.

Échanges réguliers avec les familles pour recueillir leur avis et compléter les observations.

Réunions d'équipe hebdomadaires et bilan de fin de session pour analyser les pratiques et ajuster les objectifs.

Conclusion

Les objectifs pédagogiques définis pour le Centre de Loisirs de René Char sont mis en place pour

offrir à chaque enfant le moyen d'être acteur de leur moment et de leur épanouissement par la découverte de nouvelles pratiques .

En favorisant :

- l'autonomie,
- le vivre ensemble ,
- la coopération et l'entraide

Le centre vise à créer un environnement sécurisant et stimulant où chaque enfant peut s'épanouir et développer des compétences essentielles pour sa croissance personnelle et sociale.

Ces objectifs sont adaptés à la réalité du centre et évalués régulièrement afin de garantir

leur efficacité et d'assurer l'évolution continue du projet éducatif

4 fonctionnement des ACM

Modalité d'inscriptions

Les inscriptions aux accueils de loisirs sont à faire auprès de la Ville de Nîmes.

Modalités d'accueil

Le centre est ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires. Les enfants sont accueillis à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir.

les PAP

Dans ce cadre, nous nous concentrons sur la mise en place de documents de Projet Personnalisé (PAP), la création d'un guide à destination des familles, ainsi que l'instauration d'un système de prêt d'outils inclusifs pour les équipes d'animations .

Notre objectif est de continuer à améliorer l'accueil et l'intégration des enfants porteurs de handicap dans nos activités.

Grâce à ces initiatives, nous souhaitons garantir un environnement propice à leur épanouissement et à leur développement, tout en renforçant les liens avec les familles et les structures éducatives.

Les protocoles d'accord individualisés (PAI)

Cette action permet de favoriser l'accueil d'enfant porteur d'une maladie, allergie. L'assistant sanitaire récupère la fiche sanitaire (donnée par la famille) détaillant l'affection

de l'enfant, les symptômes qu'il peut avoir et surtout comment réagir à une éventuelle crise.

Joint à cette fiche sanitaire, l'ordonnance du médecin qui nous détaille les gestes à suivre de médication (si nécessaire).

Les dossiers PAI sont transmis par la mairie cela évite aux parents de faire un double travail.

Près de l'armoire à pharmacie se trouvera une boîte où seront rangées les trousseaux PAI, comportant le protocole, l'ordonnance et les médicaments de l'enfant

5 Le fonctionnement de la vie quotidienne

Une journée type en ACM :

FONCTIONNEMENT D'UNE JOURNÉE EN PÉRIODE DE VACANCES 3/13 NS	
7 h 30	Ouverture du centre et début de l'accueil.
8 h 00	Accueil échelonné des premiers enfants. Cet accueil est particulièrement important car il fait le lien entre la maison et l'accueil de loisirs. Pour établir au mieux ce lien, il est nécessaire de prendre en compte les parents qui accompagnent les enfants. Ne pas oublier de noter tous les enfants arrivés (ils sont maintenant sous notre responsabilité). Il est important que le parent prenne du temps pour cette transition surtout au début des vacances.
9 h 00	Fin de l'accueil, rassemblement avec temps forum
9 h 30	Début des activités
11h45	Fin des activités et rangement. Toilette, lavage des mains.
12h00/12h30	Heure d'accueil
13h30/14h	Accueil des enfants et des parents. Temps calme, les enfants peuvent effectuer des activités calmes (jeux, lectures...)
14h /14h25	Temps lectures
16h00	Goûter
16h30	Forum : temps d'échange et débat. Avec la Mise en place de règles, de demandes concernant la vie en ACM
17 h 00	Mise en place des activités de fin de journée et début du départ échelonné des enfants. Les maternelles ont une feuille de transmission, le parent a des informations sur le temps repas, sieste et activités pendant l'alsh.
18 h 30	<i>Fermeture du centre au public.</i>

A. Les temps de d'accueils

Sur l'Accueil collectif de René Char, l'accueil se fait dans le hall d'entrée ou dans la salle d'accueil. Les enfants montent à l'étage dans la salle d'accueil. Les enfants

profitent de matériels mis à leurs dispositions. Pour les nouveaux enfants, nous leur faisons découvrir les lieux, nous expliquons les activités proposées. Les animateurs feront la présentation des nouveaux inscrits à l'ensemble du groupe.

Nous mettons en place divers espaces permettant aux enfants de répondre eux-mêmes à leurs envies par une diversité d'ateliers (atelier jeux extérieurs l'été, ateliers dessin, atelier coin lecture et de repos). La mise en place de ces ateliers est nécessaire et doit susciter l'envie de l'enfant.

B. Les temps de repos

La journée se décompose en 3 temps calmes : en début de journée, lors du temps d'accueil, moment propice aux échanges et à la programmation de la journée et des projets, à l'accueil de l'après-midi et en fin d'après-midi après les activités.

Les enfants sont acteurs de leur temps calme, ils décident selon leurs envies de participer ou non. Apprendre à se gérer physiquement fait partie des apprentissages de l'autonomie. Si les animateurs estiment qu'un enfant est fatigué, l'enfant pourra se reposer dans un lieu adapté.

C Les temps de repas:

Des engagements forts, marqués par la volonté municipale d'accentuer le pourcentage de produits bios et issus de la région dans les assiettes des enfants (désormais à hauteur de 30 % par repas). Avec une volonté de faire du « fait maison » comme la vinaigrette, dessert, lasagnes...

Les repas sont commandés avant 9h30 et la responsable de cantine est informée par téléphone du nombre de repas afin de faire la mise en table.

Le temps du repas doit être un moment privilégié de convivialité, de récupération, de partage, d'échanges et doit se faire dans le respect aussi bien humain que matériel (politesse, pas de gaspillage alimentaire etc...). Nous avons deux espaces de restauration, maternel et primaire avec des mobiliers adaptés à leur taille.

Les animateurs jouent un rôle éducatif important, un lavage des mains avant l'entrée en cantine, apprendre aux enfants à se servir et à proposer le plat à son voisin de table éveil au goût et à la santé. Un grand nombre d'enfants se retrouvent ensemble dans la salle du réfectoire, il est important de gérer au mieux ce moment.

D La sieste

Une animatrice peut prendre les enfants en demande et écourter le temps calme. Voici les différentes étapes favorisant le temps de la sieste :

- Passage aux toilettes
- Déshabillage des enfants
- Accompagnement à l'endormissement en favorisant les histoires, musique...
- Sieste de 45 à 90 minutes selon les besoins
- Lever des enfants de façon échelonnée Mise en place de petits coins calmes au réveil

E L'utilisation des sanitaires

Pendant l'accueil du matin, les enfants utilisent les sanitaires de la salle polyvalente. Nous avons des sanitaires extérieurs filles/garçons, les enfants peuvent y aller à tout moment de la journée. Des sanitaires sont aussi situés dans la cantine, ce qui est plus pratique pour tout le monde.

F Les transports

Les animateurs veilleront dans le car à :

- Installer les enfants sur leurs fauteuils, mettre si possible les enfants qui ont le mal du transport à l'avant du bus.
- Veiller à ce qu'ils mettent leurs ceintures de sécurité bien sûr si le véhicule en est doté.
- Compter le nombre d'enfants une fois installés.
- Vérifier les extincteurs (savoir où ils sont situés dans le car et vérifier leur état de marche)
- La directrice ou un animateur (si elle est absente) vérifiera le titre de transport du conducteur.

Les animateurs veilleront dans le bus (Tango) à :

Installer les enfants vers l'arrière du bus, les asseoir si possible (Si ce n'est pas possible, vérifier que les enfants soient agrippés à la rambarde de sécurité).

- Passer les tickets de transport « bang » à la machine.
- Un animateur se positionne devant la sortie pour éviter qu'un enfant ne descende avant l'arrêt prévu (ou si un incident se produit). Une fois le trajet terminé, l'animateur descend et récupère les enfants sur le trottoir et le deuxième animateur compte les enfants.

6 : les activités proposés

a. L'utilisation des projets d'animation et de thématiques:

Pour cette année, diverses activités et grands jeux seront mises en place en cohérence avec les objectifs pédagogiques définis par l'équipe d'animation.

En effet, nous avons plusieurs projets dans l'année, les droits des enfants, la fête de la culture et la fête populaire. En primaire s'ajoutent les demandes d'activités par les enfants.

Pendant les sessions de vacances, l'équipe proposera des plannings à thèmes pouvant être enrichis par des ateliers ou spectacles en partenariat avec des associations et structures locales.

b. La programmation des activités

Les programmations s'effectuent en période périscolaire de vacances à vacances, en se projetant en moyenne sur 7 mercredis.

Nous avons des temps forts en événementiel, il y a donc dans le planning des activités en lien avec ces projets. En primaire, nous ajoutons aussi les activités proposées par les enfants.

Pendant les sessions de vacances, il y a en plus d'autres activités comme la patinoire, les piscines (quand cela est possible) et les ateliers ressources qui enrichissent le planning.

Pour les maternelles, les activités doivent être variées et courtes car sa capacité de concentration est

d'environ 15 à 20 minutes. Dans une même journée, le programme d'activité devra mobiliser l'enfant de manière différente. Par exemple des chants le matin, des jeux extérieurs ensuite et après le repas des contes ou des activités manuelles, il est important d'alterner différentes natures d'activités et proposer plusieurs choix.

c Les événements:

En lien avec le projet éducatif et le PEDT, l'établissement nîmois organise 3 grands événements dans l'année :

- La journée des droits de l'enfant en lien avec la convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) qui aura lieu au mois de novembre.
- Le carnaval qui aura lieu au mois de mars mettant en lien un de nos projets communs.
- La fête de la nature aura lieu en mai (implication des familles)

D Modalités d'organisation des activités physiques et sportives

Il y a différents type d' activités physiques :

Les activités ludiques et récréatives (ayant pour finalité le jeu ou le déplacement et ne présentant pas de risque particulier).

Ces activités doivent impérativement répondre aux critères suivants :

- Être ludiques, récréatives ou liées à la nécessité de se déplacer.
- Être proposées sans objectif d'acquisition d'un niveau technique ni de performance
- Leur pratique ne doit pas être intensive.
- Ne pas être exclu d'autres activités.
- Être accessibles à l'ensemble des membres du groupe.
- Être mises en œuvre dans des conditions de pratique et d'environnement adaptées au public en fonction des caractéristiques physiologiques et psychologiques.

La majeure partie du temps, nous pratiquons sur nos accueils, des activités ludiques et récréatives, nous pratiquons aussi des sports spécifiques réglementés grâce aux ateliers.

ressources mais aussi avec d'autres partenaires comme Nîmes agglo, la ville de Nîmes...

7 Fonctionnement de l'équipe pédagogique

Composition de l'équipe

L'équipe est composée d'une directrice qui est moi même

équipe d'animation :

4 animateurs au minimum dont 1 en CDI, 1 CDDU et 2 en contrat CEE (titulaires du BAFA ou avec une équivalence, stagiaires BAFA, non diplômés).

Pendant les vacances d'été, l'IFAC recrute une équipe de surveillants baignades. Ceux-ci sont affectés sur les centres et sont compris dans l'équipe.

Recrutement

Les recrutements des animateurs permanents en CDI/CDD/CDDU sont effectués par les coordinateurs de l'IFAC. Les directeurs des centres peuvent être conviés à ces différents entretiens.

Le recrutement des animateurs/adjoints en CEE est laissé à l'appréciation du directeur de la structure de l'ACM.

Organisation du travail

Les horaires :

Pour les mercredis nous fonctionnons en 10h/jours, les horaires sont donc :

• 7h30/17h30 • 8h/18h • 8h30/18h30

Pour les vacances, nous fonctionnons en 48h/semaine, il y a donc un jour de récupération car nous ne pouvons pas faire 50h/semaine.

Les horaires sont donc :

• 7h30/17h30 • 8h/18h • 8h30/18h30 • 9h/17h en journée de récupération

Les pauses

Les mercredis, aucun enfant n'est accueilli entre 12h30 et 13h30, période pendant laquelle les animateurs prennent leur pause. Pendant les vacances ce sera le même fonctionnement .

Les animateurs n'auront pas le droit de prendre sa pause hormis entre midi et deux .

le rangement du matériel

L'équipe pédagogique accorde une place importante au rangement du matériel , car il constitue un vrai support éducatif et organisationnel.

Le rangement n'est pas seulement une tâche pratique , il participe à l'autonomie de l'apprentissage , du respect et des règles du vivre ensemble.

Pour garantir son efficacité , l'équipe met en place un fonctionnement collectif cohérent , les animateurs devront faire participer les enfants au rangement (salle , activité , nettoyage , balai) elle fait partie d'une continuité éducative .

Les armoires et la régie devront être rangées régulièrement. L'équipe devra informer la directrice si du matériel manque pour les activités (un inventaire sera réalisé entre chaque session de vacances afin de réapprovisionner si nécessaire).

le portable

Le portable ne doit pas gêner ou déranger le fonctionnement de la journée, ils pourront l'utiliser seulement s'ils devront échanger des informations avec son équipe et la direction .

ils pourront répondre aux messages et aux appels au moment des temps off

l'implication des animateurs sur le PP

Les animateurs occupent une place centrale dans la mise en œuvre du projet pédagogique . Leur rôle dépasse l'encadrement des activités , il participe activement à un cadre sécurisant , bienveillant et stimulant pour les enfants, et sont également attendus comme force de proposition durant les prises de décisions collectives (fonctionnement et thèmes).

Ses missions

- Elaborer et mettre en œuvre le projet pédagogique adapté aux besoins des publics concernés et aux attentes de la collectivité,
 - Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif,
- Assurer la mise en œuvre des actions d'animation menées auprès des publics, en tenant compte des particularités locales et des acteurs locaux,
- Organiser la mise en place des activités, animations, sorties, séjours en lien avec le projet pédagogique engagé,
 - Rédiger des bilans quantitatifs et qualitatifs sur l'activité d'animation réalisée au sein de la structure,
 - Proposer à l'équipe de coordination/direction des prévisions d'activité sur les périodes à venir et des pistes d'amélioration quant à la qualité de l'animation sur la structure,
 - Mettre en place et superviser l'ensemble des conditions matérielles, techniques et pédagogiques nécessaires au bon fonctionnement de l'accueil du public,

Pôle Administratif

- Gérer et respecter le budget alloué pour la structure,
- Assurer l'organisation administrative et fonctionnelle relative à l'équipe d'animation (horaires, absences, remplacements, événements exceptionnels...),
- Transmettre à l'équipe de coordination/direction les informations nécessaires à la réalisation des études quantitatives et qualitatives (nombre journalier d'enfants accueillis, descriptif des actions engagées, état des dépenses et recettes réalisées...),
- Remonter à l'équipe de coordination/direction tout événement pouvant avoir une incidence sur la bonne marche de la structure (retards ou absences d'un membre de l'équipe d'animation, fiches d'incident relatives à un souci avec un usager, un collaborateur ou toute autre personne),
- Transmettre les demandes de contrats à l'équipe de coordination/direction pour validation,
- Assurer sur son équipement la présence d'animateurs en nombre suffisant conformément aux dispositions légales.

Pôle Managérial

Veiller à la bonne application des règles qui garantissent la sécurité physique, affective et morale des publics confiés à la structure, sur les lieux d'accueil et leurs abords,

Veiller au respect des procédures internes (règlement intérieur, notes d'information...),

Redescendre à l'équipe d'animation les informations transmises par la direction de l'établissement ou de l'Ifac,

Réaliser annuellement les entretiens annuels d'évaluation et entretiens professionnels de l'équipe d'animation,

Assurer l'accompagnement et la formation de son équipe et notamment des animateurs stagiaires.

Pôle Communication

Participer au processus de recrutement en lien avec l'équipe de coordination/direction

Participer activement à la constitution d'un réseau local (animateurs, associations, bénévoles...),

Promouvoir les actions mises en place par la structure et les services proposés à l'aide des supports mis à disposition (mise à jour du site internet du centre, diffusion et présentation des lettres d'information, des programmes d'activités, du projet pédagogique et des dossiers d'inscription),

Préparer et assurer des réunions d'information pour les usagers afin de leur présenter les services, la démarche pédagogique et les aspects pratiques,

Proposer aux usagers des invitations à des activités festives ou culturelles afin de faciliter la communication.